



Présenté le :
26 mai 2026 - 13h30
La Fondation Marc Saulnier



Table des matières

Mot de la présidente	Page 1
Ordre du jour	Page 2
Procès-verbal	Page 3
Qui sommes-nous	Page 6
Le conseil d'administration	Page 7
Concertation et représentation	Page 8
Activité de développement	Page 9
État de compte	Page 11
Plan d'action 2025-2026	Page 13
Nos partenaires	Page 14
Page de note	Page 15



Mot de la présidente

Mesdames et Messieurs, chers membres, partenaires et amis du CANOE Collectif et cher chargé de projet de Canoé Collectif,

C'est avec une grande fierté et une émotion sincère que je vous souhaite la bienvenue à cette Assemblée générale annuelle. Aujourd'hui, nous prenons un moment pour regarder en arrière, mesurer le chemin parcouru en 2025-2026, et surtout, pour nous projeter vers l'avenir.

Le CANOE Collectif, c'est bien plus qu'un organisme : c'est une communauté de personnes et d'organismes engagés, un espace où les idées se rencontrent, où les solidarités se tissent, et où l'action prend racine.

Et en termes d'action, l'année a été pleine de surprises grâce à cette incroyable capacité qu'a Serge de tisser des liens et d'entretenir le momentum. Grâce aussi aux têtes intelligentes, diversifiées et colorées des administrateurs.

Le Canoé Collectif en soutien aux organismes en sécurité alimentaire a réussi en 2025-2026 à initier et concrétiser le fabuleux projet du conteneur congélateur de 40 pieds. Le Grenier de Lavaltrie-Lanoraie afin de permettre aux organismes en manque d'espace ou de moyens financiers de stocker leurs propres denrées.

Nous sommes évidemment très fiers de ce projet collectif, structurant et mutualisé entre plusieurs organismes. Il répond non seulement à un besoin du milieu mais œuvre aussi à améliorer la sécurité alimentaire dans un contexte d'inflation. Il dessine un pont de solidarité entre deux municipalités permettant ainsi d'impacter positivement un plus grand nombre de personnes.

Cela n'aurait pas été possible sans l'intervention et le soutien financier de plusieurs entités. Nous remercions donc vivement

- Dévolutions
- La Caisse D'Économie Solidaire Desjardins
- Nourrir Lanaudière (par l'entremise du fonds PLP4)
- La Fondation Marc Saulnier
- Les municipalités de Lavaltrie et Lanoraie

Et cela n'aurait pas été possible non plus sans Serge qui a passé toutes ces années à peaufiner son projet de ressourcerie communautaire soutenu par la Démarche agir pour Mieux Vivre de la MRC de D'Autray. Et cela, sans se décourager et en construisant, telle une fourmi, un vaste réseau de contacts et d'opportunités.

Une patience d'ange et une ténacité de diable.

Serge, tout jeune retraité, nous a fait un cadeau inestimable en posant sa candidature comme administrateur- candidature évidemment acceptée.

L'année écoulée n'a pas été sans défis. Les réalités économiques, les besoins croissants, les ajustements constants nous ont parfois mis à l'épreuve. Mais chaque fois, nous avons répondu avec créativité, avec cœur, et avec cette conviction profonde que l'humain doit rester au centre de nos décisions.

Aujourd'hui, cette AGA est l'occasion de réaffirmer notre mission : celle de bâtir un collectif fort, inclusif et durable. Ensemble, continuons à payer dans la même direction : celle de la solidarité, de la dignité et de l'espoir.

Merci d'être là, merci d'y croire, et merci de faire partie de cette belle aventure.





Ordre du jour

Assemblée générale annuelle de Canoé Collectif

26 mai 2026 - 13h30

La Fondation Marc Saulnier
1180, rue Notre-Dame, Lavaltrie

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination de la présidence et du secrétaire d'assemblée
3. Constat du quorum et attestation d'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
6. Présentation du rapport annuel
7. État de compte de Canoé Collectif
8. Nomination de la présidence, du secrétariat et de 2 scrutateurs d'élections (Au besoin)
9. Élection (3 postes)
10. Plan d'action 2026-2027
11. Questions et périodes d'échanges
12. Levée de l'assemblée



Procès-verbal



Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Le 3 juin 2025 à 13h30
À la Fondation Marc Saulnier
1180, rue Notre-Dame, Lavaltrie

Les membres suivants sont présents :

Sophie Riopel, Maison des aînés
Monique Beaudry, Comptoir Alimentaire l'Essentiel de Lavaltrie
Alexandre Dery, La Fondation Marc Saulnier
Luc Des Alliers, Citoyen
Anne Schumacher, GPEL

Les personnes observatrices suivantes sont présentes :

Serge Beaupied, Agir pour Mieux Vivre dans d'Autray
Daphné Kelly, Démarche Agir pour Mieux Vivre dans D'Autray
Marc-Alexandre Gamache, TRUel
Solange Tremblay, TRUel

1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue

Anne Schumacher déclare l'ouverture de l'Assemblée générale à 13h35

2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution AG-03-06-2025-1

Il est proposé par Luc Des Alliers et appuyé par Marc-Alexandre Gamache que Annie Pelletier agisse à titre de présidente de l'assemblée et que Sophie Riopel agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation et vérification du Quorum.

Annie Pelletier confirme que l'avis de convocation a bien été envoyé le 30 mai 2025 10 jours francs avant le jour de l'assemblée tel que le décrit l'article 12.A des règlements généraux.

Annie Pelletier déclare que selon l'article 13, nous avons quorum.

Il y a 5 membres présents et 4 personnes observateurs.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Annie Pelletier effectue la lecture de l'ordre du jour.

Résolution AG-03-06-2025-2

Il est proposé par Serge Beaupied et appuyé par Anne Schumacher, l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2024.

Annie Pelletier effectue la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de fondation.

Résolution AG-03-06-2025-3

Il est proposé par Alexandre Déry et appuyé par Monique Beaudry, l'adoption du procès-verbal avec les modifications qui ont été nommées.

La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Présentation du rapport d'activité 2024-2025

Serge Beaupied présente le rapport d'activité 2024-2025.

Daphné Kelly s'informe de la date de réponse concernant l'appel de projets pour le Café socioculturel. Serge Beaupied lui précise qu'aucune date n'a encore été établie, mais que le projet est en cours.

Alexandre Gamache se renseigne sur l'endroit où sera installé le conteneur. Serge Beaupied l'informe qu'un terrain a été offert par la Fondation Saulnier, situé sur les terrains de Synergie.

Résolution AG-03-06-2025-4

Il est proposé par Anne Schumacher et appuyé par Luc Des Alliers, l'adoption du rapport d'activité 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité

7. État de compte de Canoé Collectif

Alexandre Déry explique l'état et les dispositions financières de l'organisme. Annie Pelletier précise qu'il s'agit d'un dépôt seulement, sans résolution.

8. Nomination de la présidence, du secrétariat et de 2 scrutateurs d'élection

Luc Des Alliers, appuyé par Monique Beaudry propose Annie Pelletier en tant que présidente d'élection et Sophie Riopel, comme secrétaire d'élection.

Résolution AG-03-06-2025-5

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Élection des membres administrateurs

Annie Pelletier présente les modalités d'élection selon les règlements généraux du Canoé Collectif. Elle fait un résumé du processus d'élection, selon les règlements soit que le conseil d'administration est composé de 5 administrateurs, dont au maximum un seul membre allié. Les autres membres doivent être membres actifs.

Annie Pelletier présente les administrateurs demeurant en poste pour la prochaine année, soit : Anne Schumacher, Monique Beaudry en tant que membres actifs, et Luc Des Alliers en tant que membres alliés. Elle précise que le conseil d'administration a 2 postes de membres actifs à combler pour un mandat de 2 ans.

Annie Pelletier explique la différence entre les membres actifs et membres alliés, **les membres actifs** sont des personnes représentants des organismes ou des institutions intéressés aux objectifs de Canoé Collectif, qui offrent des services sur le territoire de Lavaltrie et de Lanoraie.

Les membres alliés sont des personnes ou des organismes intéressés aux objectifs de Canoé Collectif, mais ils ne sont pas dans l'obligation d'offrir des services sur le territoire de Lavaltrie et de Lanoraie.

Pour donner suite à la procédure de mise en candidature, soit poser sa candidature au moins 10 jours francs avant l'assemblée générale annuelle, 2 personnes ont proposé leur candidature dans les délais prévus pour les postes disponibles.

Ayant reçu que 2 candidatures pour les postes disponibles au conseil d'administration, les postes ont été attribués sans élection à Sophie Riopel et Alexandre Déry. Élus par acclamation.

Il est proposé la nomination en tant que membres actifs – Sophie Riopel et Alexandre Déry.

Proposé par Monique Beaudry appuyé par Luc Des Alliers.

Résolution AG-03-06-2025-6

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Annie Pelletier mentionne que les membres du conseil d'administration se sont rencontrés pendant la pause, pour une courte réunion de CA, afin de déterminer les dirigeants et dirigeantes du Canoé Collectif. Les postes ont été attribués ;

Anne Schumacher, Présidente,

Luc Des Alliers, Vice-président,

Alexandre Déry, Trésorier,

Sophie Riopel, Secrétaire.

10. Plan d'action 2025-2026

Serge Beaupied présente les perspectives 2025-2026.

Il souligne, en cas de refus pour le projet « Conteneur Congélateur » Le Grenier du pôle de Lavaltrie-Lanotaie qu'il y aura d'autres démarches afin de réaliser le projet.

11. Questions et périodes d'échanges

- Daphné Kelly félicite le Canoé Collectif pour ses belles réalisations, et ce, malgré les difficultés et les défis liés à la réalité d'un organisme en démarrage.
- Serge Beaupied souligne les embûches rencontrées, notamment les difficultés à obtenir du financement.
- Marc-Alexandre Gamache s'informe quant à la mise en œuvre des divers projets mentionnés dans la région, ainsi que sur les moyens d'être tenu au courant. Serge Beaupied indique qu'ils sont toujours en attente de réponses concernant les appels de projets. En cas de réponse positive, le Canoé Collectif en fera l'annonce par l'entremise de différents canaux, notamment sa page Facebook et celle du CLDS.
- Anne Schumacher ajoute que le site Web sera davantage mis en valeur au cours de la prochaine année et que des billets de blogue y seront proposés.

12. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 14h40.

Adopté à l'unanimité.



Qui sommes-nous?

Que représente Canoé ?

Centre d'Alimentation Novateur pour les Organisme et l'Éducation

Notre mission

En collaboration avec les acteurs du milieu, améliorer les conditions de vie de la population de Lavaltrie et de Lanoraie.

Soulager toute forme de pauvreté, briser l'isolement social, assurer la sécurité alimentaire, développer l'autonomie alimentaire et contribuer au développement d'une économie circulaire.



Le conseil d'administration

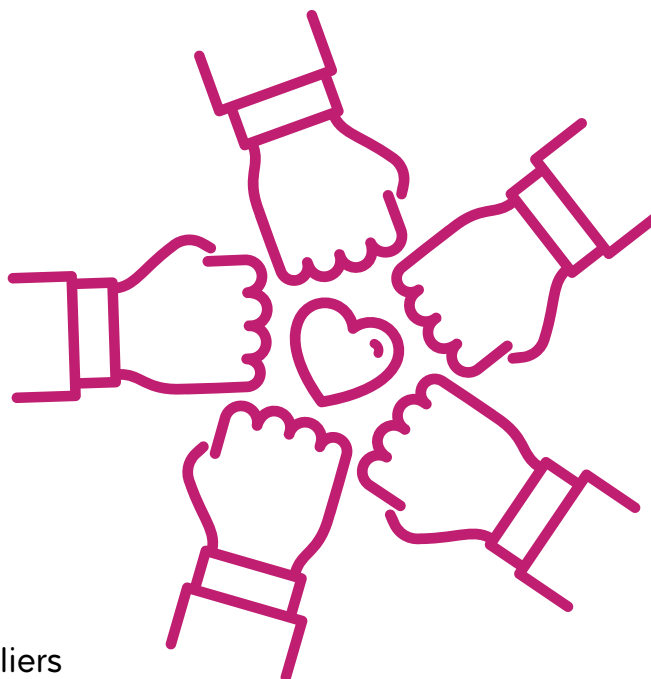
Anne Schumacher
Présidente

Serge Beaupied
Vice-président*

Alexandre Dery
Trésorier

Sophie Riopel
secrétaire

Monique Beaudry
Administratrice



*Anciennement Luc DesAlliers



Concertations et représentations

6 rencontres du conseil d'administration du Canoé Collectif

4 rencontres de concertation avec Développement social Lanaudière / Nourrir Lanaudière

3 participations au comité « Les comptoirs ne sont pas des poubelles »

4 rencontres du comité de coordination du Regroupement des comptoirs vestimentaires et alimentaires

4 rencontres du Regroupement des comptoirs vestimentaires et alimentaires

3 CLDS d'Autray Comité Local en Développement Social

5 participations au comité de coordination la Table de concertation pauvreté Lavaltrie-Lanoraie

5 participations à la Table de concertation pauvreté Lavaltrie-Lanoraie

AGA 2025 de la caisse d'économie solidaire Desjardins

Forum Nourrir Lanaudière



Activités de développements 2025-2026

Projet du conteneur
congélateur soumis
dans le cadre du
budget participatif
de la Caisse
d'économie
solidaire Desjardins

Demande de
commandite avec la
Caisse d'économie
solidaire Desjardins

Demande de soutien
financier pour le
projet conteneur
congélateur auprès de
Nourrir Lanaudière,
dans le cadre de la
gestion collective du
Fonds PLP4

Participation de la
Fondation Marc-
Saulnier
concernant la
localisation et les
frais d'installation
du conteneur
congélateur

2025-2026
37 membres



Aperçu Financier

Pour l'année 2025-2026, dans le cadre de la démarche « Agir pour mieux vivre dans d'Autray », Canoé Collectif a bénéficié d'un soutien financier pour le poste de chargé de projet, Serge Beaupied, qui s'est terminé le 31 mars 2026.

Ce financement a été assuré par la Table des préfets de Lanaudière, responsable de la gestion de l'enveloppe budgétaire de la Fondation Lucie et André Chagnon, avec Action Famille Lavaltrie comme fiduciaire.

A ce titre, l'organisme a eu des dons de la Fondation Marc-Saulnier, de la Caisse D'Économie solidaire Desjardins, de Nourrir Lanudière (dans le cadre de l'enveloppe budgétaire PLP4, Devolutions, de la Ville de Lavaltrie et de la ville de Lanoraie.



État des résultats du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

CANOÉ COLLECTIF

État des résultats du 1er avril 2025 au 31 mars 2026

Solde exercice précédent

REVENUS Canoé Collectif

Ville de Lavaltrie - à la mission	6 300,00 \$
Ville de Lanoraie	1 600,00 \$
Fond Collectif PLP4 Quebec	45 000,00 \$
Commandite Caisse d'économie solidaire Desjar	30 000,00 \$
Commandite Devolutions	5 000,00 \$
Dépôt pour frais bancaires	4,55 \$
Part sociale - compte caisse	5,00 \$

TOTAL 87 909,55 \$

DÉPENSES Canoé *

Honoraires professionnels	- \$
Conférences de presse et AGA	- \$
Déclaration annuelle	- \$
Fourniture de bureau et photocopies	- \$
Frais de caisse	81,15 \$
Frais de rencontre de CA	- \$
Frais de repas et représentations	- \$
Frais de déplacements	- \$
Outils de communication	- \$
Frais de poste	- \$
Adhésion et cotisation	- \$
Acquisition d'immobilisations	44 896,74 \$
Salaire et avantages sociaux	- \$

TOTAL: 44 977,89 \$

Excédent des revenus sur les dépenses: 42 931,66 \$

Bilan au 31 mars 2026

ACTIF

Encaisse au 31 mars 2026	49 278,61 \$
Actif net en immobilisation (container)	44 896,74 \$
Part sociale	5,00 \$

TOTAL: 94 180,35 \$

PASSIF

- \$

TOTAL: - \$

AVOIR DE L'ORGANISME

Immobilisations	44 896,74 \$
Bénéfices non-répartis exercice précédent	6 346,95 \$
Bénéfice net de l'exercice	42 931,66 \$
Part sociale	5,00 \$

TOTAL: 94 180,35 \$

PASSIF ET AVOIR

94 180,35 \$



Plan d'action de Canoé Collectif 2026-2027

- ➡ Installations conteneur-congélateur (Le Grenier de Lavaltrie-Lanoraie) à Synergy au 53 Chemin Lavaltrie à Lavaltrie
- ➡ Recherche de financement pour achat de camion réfrigéré
- ➡ Développement du membership
- ➡ Mettre en place des activités de visibilité de Canoé Collectif auprès des citoyens
- ➡ Maintenir et développer les partenariats
- ➡ Financement pour une personne ressource



Nos partenaires



MRC de
D'Autray

Merci pour votre soutien